

NOS FORMATIONS 2026



LAWcean



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

ORGANISME DE FORMATION (NDA N° 04973613797)
RÉFÉRENCÉ QUALIOPi AUPRES DE L'OPCO EP

8 RUE ALEXIS DE VILLENEUVE, 97400 SAINT DENIS

SIRET 811 466 499 00076

AVOCAT@LAWCEAN.FR / 0692.06.25.72

Sécurisez votre Entreprise : Le Parcours de Formation Harcèlement LAWCEAN



La Logique de Prévention LAWCEAN



Transformer l'Obligation en Protection

L'employeur doit prouver des actions concrètes pour protéger la santé physique et mentale.



Former pour Anticiper le Contentieux

Identifier tôt un signalement permet d'agir vite et d'éviter l'aggravation ou la sanction.



Expertise Juridique et Opérationnelle



Des repères immédiatement utilisables pour sécuriser les premiers réflexes des équipes.

Le Parcours en 3 Étapes



Étape 1 : Sensibiliser tous les Salariés



Apprendre à reconnaître le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes.



Étape 2 : Outiller les Managers

Maîtriser la prévention et l'action pour réduire le risque d'inaction de l'employeur.



Étape 3 : Expertiser les Référents

Former les acteurs clés à mener des enquêtes internes rigoureuses et impartiales.

Synthèse des formats de formation par cible

Cible	Thématique Principale	Format Type
Salariés	Reconnaître les situations	1/2 Journée
Managers	Prévention et Action	1 Jour (7h)
Référents	Rôle et Enquête Interne	2 à 3 Jours

CATALOGUE

Etape 1 : Reconnaître et sensibiliser

Reconnaître les situations de harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise

Reconnaître les situation de harcèlement moral en entreprise

Etape 2 : Maîtriser la prévention et agir

Lutter contre le harcèlement en entreprise :
Prévention et mesures d'action

Prévenir les discriminations dans l'emploi

Etape 3 : Former des référents experts et mener des enquêtes internes

Harcèlement moral et sexuel : Mener une enquête interne (en interne)

Exercer son rôle de référent harcèlement



**Reconnaître les situations de harcèlement sexuel
et agissements sexistes en entreprise**

Durée : 1/2 journée soit 4h.

Identifier les situations de harcèlement sexuel en entreprise et les distinguer des agissements sexistes

<p>PUBLIC VISE Manager, salariés et membres CSE</p>	<p align="center">OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <p>Selon l'article L.1153-1 du Code du travail "<i>Aucun salarié ne doit subir des faits 1° soit de harcèlement sexuel (...) 2° soit assimilés au harcèlement sexuel (...) toute forme de pression grave</i>"</p> <p>A l'issue de cette formation, les managers, salariés et membres CSE seront en mesure de reconnaître une situation de harcèlement sexuel, d'identifier des agissements et propos sexistes au sein de leur entreprise et agir efficacement en procédant au signalement des agissements identifiés.</p>
<p>PRE-REQUIS Aucun</p>	<p align="center">PROGRAMME DE LA FORMATION</p>
<p>LIEU A définir</p>	<p>Identifier les situations de harcèlement au travail</p>
<p>DATES ET HORAIRES A définir selon le nombre de participants</p>	<p>-Définir le harcèlement sexuel -Définir les agissements sexistes</p>
<p>ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.</p>	<p>Exposer le cadre juridique en matière de santé et sécurité au travail</p>
<p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr</p>	<p>-Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement -Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement</p>
<p>MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.</p>	<p>Traiter les signalements</p> <p>-Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement -Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement -Diligenter une enquête interne : à partir de quel moment ? Faut-il l'externaliser ?</p>
<p>MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.</p>	
<p>INTERVENANTES : Maître Vanessa RODRIGUEZ, avocate au Barreau de Saint-Denis de la Réunion</p>	
<p>CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr</p>	
<p>TARIF : Interentreprise : par personne 550 €HT soit 596 €TC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 1500 €HT soit 1627 €TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum</p>	



Reconnaître les situations de harcèlement moral en entreprise

Durée : ½ journée

<p>PUBLIC VISE Tous les salariés, managers, responsables RH, représentants du personnel, ainsi que toute personne susceptible d'être confrontée ou témoin de telles situations.</p> <p>PRE-REQUIS Aucun</p> <p>LIEU A définir</p> <p>DATES ET HORAIRES A définir</p> <p>ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.</p> <p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr</p> <p>MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices... Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.</p> <p>MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.</p> <p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP – nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.</p> <p>INTERVENANTE : Me Vanessa RODRIGUEZ / Mme Géraldine VERDICKT – cabinet LAWCEAN www.lawcean.fr</p> <p>CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr</p> <p>TARIF : Interentreprise : par personne : 275 €HT soit 298€TTC incluant salle, pauses. Intra-entreprise : prix forfaitaire : 750 €HT soit 813,75€TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum</p>	<p style="text-align: center;">OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <p>Selon l'article L.1153-1 du Code du travail « <i>Aucun salarié ne doit subir des faits 1° soit de harcèlement sexuel (...) 2° soit assimilés au harcèlement sexuel (...) toute forme de pression grave</i> »</p> <p>La lutte contre les violences au travail, et en particulier contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, constitue aujourd'hui une priorité essentielle dans la protection de la santé et du bien-être des salariés. Cela ne peut être efficace qu'à travers une bonne connaissance par les salariés des notions juridiques qui encadrent ces comportements inacceptables.</p> <p>Une entreprise ayant mis en place des formations en harcèlement sexuel et sexisme réduit également les risques de contentieux .</p> <p>En effet, en formant les salariés, l'employeur démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour prévenir les situations de harcèlement, comme l'exige la loi (obligation de sécurité). En cas de litige, l'employeur pourra se prévaloir de ces actions proactives pour démontrer sa bonne foi, ce qui est un atout considérable dans une défense juridique.</p> <p style="text-align: center;">PROGRAMME DE LA FORMATION</p> <p>Identifier les situations de harcèlement moral en entreprise</p> <p>Objectif général : À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de reconnaître une situation de harcèlement moral en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la définition légale du harcèlement moral - Saisir les fondements juridiques qui encadrent ce comportement - Identifier ces notions dans des situations concrètes
---	---



Lutter contre le harcèlement en entreprise: prévention et mesures d'action

Durée 1 jour soit 7 h

Identifier les différentes formes de harcèlement

<p>PUBLIC VISE Tous les salariés, managers, responsables RH, représentants du personnel, ainsi que toute personne susceptible d'être confrontée ou témoin de telles situations.</p>	<p align="center">OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <p>L'art.1152-4 du Code du travail prévoit que « <i>l'employeur doit prendre toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement</i> ». A l'issue de la formation, les managers, salariés et membres CSE seront en mesure d'identifier les différentes situations de harcèlement et de traiter efficacement les signalements leur permettant, ainsi qu'à leur entreprise, de retrouver un environnement sain et respectueux.</p>
<p>PRE-REQUIS Aucun</p>	
<p>LIEU A définir</p>	<p align="center">PROGRAMME DE LA FORMATION</p> <p>Définir le harcèlement moral selon le code du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les éléments constitutifs du harcèlement moral <p>Définir le harcèlement sexuel selon le code du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les éléments constitutifs du harcèlement sexuel <p>Définir les agissements sexistes selon le code du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les éléments constitutifs des agissements sexistes <p>Recueillir les signalements</p> <ul style="list-style-type: none"> -Détecer la rhétorique spécifique aux signalements de harcèlement -Ecouter la victime <p>Traiter les signalements</p> <ul style="list-style-type: none"> -Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement -Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement -Diligenter une enquête interne : à partir de quel moment ? Faut-il l'externaliser ?
<p>DATES ET HORAIRES A définir</p>	
<p>ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.</p>	
<p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr</p>	
<p>MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.</p>	
<p>MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.</p>	
<p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Nous contacter pour mise e place de moyens de compensation</p>	
<p>INTERVENANTE.S : Géraldine Verdickt – attachée juridique du cabinet LAWCEAN</p>	
<p>CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr</p>	
<p>TARIF : Interentreprise : par personne 550 €HT soit 596 €TTC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 1500 €HT soit 1627€TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum</p>	

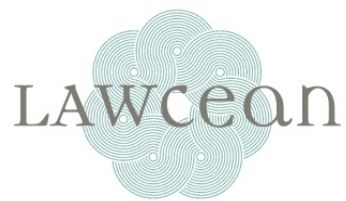


PREVENIR LES DISCRIMINATIONS DANS L'EMPLOI

Durée : 1 jour soit 7 h

Concevoir un processus de recrutement en identifiant les risques de discrimination et leurs impacts juridiques, humains et organisationnels

<p>PUBLIC VISE Recruteurs, responsables RH, managers, représentants du personnel</p>	<p align="center">OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p>
<p>PRE-REQUIS ⇒ Avoir des notions générales en droit du travail ⇒ Disposer d'une expérience professionnelle impliquant des pratiques de recrutement et de gestion de ressources humaines</p>	
<p>LIEU A définir</p>	<p align="center">PROGRAMME DE LA FORMATION</p> <p>Module 1 – Comprendre et identifier les discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et identifier les concepts, critères et sanctions liés aux discriminations - Expliquer et comprendre le lien entre biais cognitifs stéréotypes et pratiques discriminatoires - Détecter et corriger les biais dans les processus de recrutement <p align="center">Module 2 – Prévenir et agir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les risques de discrimination - Juger la conformité d'un processus RH avec le droit et les bonnes pratiques - Concevoir un plan d'action et un processus de recrutement non-discriminatoire
<p>DATES ET HORAIRES A définir</p>	
<p>ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.</p>	
<p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr</p>	
<p>MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies.</p>	
<p>MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.</p>	



<p>INTERVENANTES : Me Vanessa RODRIGUEZ, avocate Mme Géraldine VERDICKT attachée juridique – cabinet LAWCEAN à La Réunion – www.lawcean.fr</p>	
<p>CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr</p>	
<p>TARIF : Interentreprise : par personne 550 €HT soit 596 €TTC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 1500 €HT soit 1627€TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum</p>	

Harcèlement moral et sexuel : Mener une enquête interne (en interne)

Durée : 2 jours soit 14 h.

Former les participants à mener une enquête interne en entreprise de manière rigoureuse, impartiale et conforme aux obligations légales.

<p>PUBLIC VISE Dirigeants d'entreprise, cadres, RRH, managers, représentant du personnel, juristes internes, acteurs de la prévention et de la santé au travail.</p>	<p>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer et conduire efficacement une enquête interne - Assurer la gestion éthique et psychologique des enquêtes <p>A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de structurer et conduire une enquête interne en suivant une méthodologie rigoureuse, depuis la réception du signalement jusqu'à la rédaction du rapport final, en s'appuyant sur des outils appropriés.</p>
<p>PRE-REQUIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Avoir une bonne connaissance des obligations légales de l'employeur en matière de droit du travail ⇒ Maîtriser les notions de harcèlement moral / sexuel ⇒ Disposer d'une expérience professionnelle impliquant la gestion d'équipes ou la supervision de collaborateurs. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Avoir suivi la formation « Gérer le harcèlement en entreprise » <p>Un questionnaire d'évaluation sera préalablement soumis aux candidats pour valider les prérequis ou adapter la formation aux besoins des participants</p>	<p>PROGRAMME DE LA FORMATION</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser et préparer l'enquête <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les fondamentaux de la conduite d'une enquête - Planifier et organiser l'enquête 2. Conduire des entretiens <ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter les techniques de conduite d'entretiens - Analyser des faits 3. Rédiger le rapport final <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la synthèse finale - Identifier les plans d'action
<p>LIEU A définir</p>	
<p>DATES ET HORAIRES A définir</p>	
<p>ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.</p>	
<p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr</p>	



<p>MOYENS PEDAGOGIQUES Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements : exposé, questions/réponses, exercices. Utilisation d'outils pédagogiques connectés / nouvelles technologies / mises en situation particulièrement le troisième jour.</p>	
<p>MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.</p>	
<p>INTERVENANTE.S : Me Vanessa RODRIGUEZ, avocate Mme Géraldine VERDICKT attachée juridique – cabinet LAWCEAN à La Réunion – www.lawcean.fr</p>	
<p>CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr</p>	
<p>TARIF : Interentreprise : 2453,33 €HT soit 2661,86 €TTC par personne (maximum 10 participants) Intra-entreprise : 4120 €HT soit 4470,2 €TTC pour un groupe de 10 apprenants maximum Tarifs incluant location salle, déjeuner, pauses.</p>	



Exercer son rôle de référent harcèlement

Durée : 3 jours soit 21 h.

<p>PUBLIC VISE Référent harcèlement CSE / entreprise</p>	<p style="text-align: center;">OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <p>L'article L.2314 du code du travail dispose dans son alinéa 4 : « <i>Un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon les modalités définies à l'article L. 2315-32, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité.</i> »</p> <p>A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'accomplir son rôle de référent harcèlement auprès des salariés en conformité avec les exigences légales tout en promouvant un environnement de travail sain et respectueux.</p> <p>La présente formation abordera également le harcèlement moral pour être tout à fait complète.</p>
<p>PRE-REQUIS Avoir été désigné référent harcèlement soit par le CSE soit par l'entreprise.</p>	
<p>LIEU A définir</p>	
<p>DATES ET HORAIRES 9, 10 et 12 septembre 2025</p>	
<p>ASPECTS ADMINISTRATIFS Convention ou contrat à signer en amont de la formation, émargements.</p>	<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE LA FORMATION</p> <p style="text-align: center;">Identifier les situations de harcèlement au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le harcèlement moral - Définir le harcèlement sexuel / agissements sexistes <p style="text-align: center;">Exposer le cadre juridique en matière de santé et sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les obligations légales des employeurs en matière de harcèlement - Expliquer les obligations des référents en matière de harcèlement - Lister les autorités et services compétents en matière de harcèlement - Comparer le statut de référents harcèlement CSE / référent entreprise / lanceurs d'alerte <p style="text-align: center;">Mettre en place une stratégie pour lutter contre le harcèlement en entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les outils de prévention au harcèlement - Recueillir les signalements - Construire un plan d'action - Organiser une enquête interne - Participer à une enquête interne
<p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES En intra-entreprise action planifiée en concertation avec l'entreprise. En inter-entreprise selon planning. Nous contacter.</p>	
<p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les personnes tout en situation de handicap. Nos prestataires sont des établissements permettant l'accès à des personnes à mobilité réduite. Pour toute question contactez notre référente handicap : Géraldine VERDICKT avocat@lawcean.fr</p>	
<p>MODALITES D'EVALUATION Evaluation théoriques et pratiques pendant la formation / à chaud à la fin de la formation / attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs.</p>	
<p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP – nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.</p>	
<p>INTERVENANTES : Maître Vanessa RODRIGUEZ avocate au Barreau de Saint-Denis de La Réunion. Madame Géraldine VERDICKT salariée du cabinet LAWCEAN. www.lawcean.fr</p>	
<p>CONTACT : Géraldine Verdickt - 0692.06.25.72 avocat@lawcean.fr</p>	
<p>TARIF : Interentreprise : 1650 €HT par personne soit 1790,25 €TTC incluant salle, déjeuner, pauses Intra-entreprise : 4500 €HT soit 4882,50 €TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum</p>	



LAWcean



Le CV de votre partenaire juridique & formation

Vanessa Rodriguez & Géraldine Verdickt



Avocate



Médiatrice



Référente Handicap

Un binôme composé d'une avocate en droit du travail et d'une attachée juridique

Une double culture unique



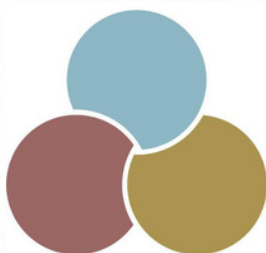
Anciennes salariées et cheffes d'entreprise, elles apportent une vision concrète et opérationnelle des enjeux de l'entreprise.



Prédominance en droit du travail

Conseil stratégique aux entreprises en matière sociale et gestion complète des litiges individuels ou collectifs.

Médiation via le centre REMED



Accès au centre de médiation fondé par Me Rodriguez, offrant des solutions amiables pour résoudre les conflits commerciaux et sociaux.



CERTIFICATION QUALIOPI

Un gage de qualité rigoureux pour les actions de formation, permettant la prise en charge par les OPCO.

Pédagogie ludique pour adultes

Utilisation d'outils innovants (comme Klaxoon) et de méthodes interactives adaptées aux besoins des professionnels.



Veille et Expertise spécialisée

Formation continue via des abonnements juridiques et l'adhésion aux associations

Souffrance X Travail

ANAES AVOCATS
ASSOCIATION NATIONALE DES AVOCATS ENQUÊTEURS EN DROIT SOCIAL

Conduite d'enquêtes internes

Expertise reconnue dans la gestion rigoureuse et impartiale des signalements de harcèlement en entreprise.



LES FORMATRICES

Me Vanessa RODRIGUEZ

Avocate au Barreau de St Denis

0692.25.43.56

vanessa.rodriquez@avocat.fr

Mme Géraldine VERDICKT

Attachée juridique du cabinet LAWCEAN

0692.06.25.72

avocat@lawcean.fr

